

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal de DENNEY
Du 13 octobre 2020 à 20h00

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 9

Mme MEY Béatrice est désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (article L.2121-15 du CGCT).

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Mrs et Mmes : MORGEN Jean-Paul, FERNANDEZ Dorothee, BOUT Jean-Pierre, VAUTHEROT Thierry, GASPARI Christelle, EHRET Christophe, MEY Béatrice, PERIAT Fabrice, Mme GOCTU Aysun (arrive au point 2 de l'ordre du jour).

Absents excusés : Mme VUILLAUMIE Elisabeth,

M. MAGAGNA Livio ayant donné procuration à Mme GASPARI Christelle

M. LUGAN Ludovic ayant donné procuration à Mme FERNANDEZ Dorothee

M. FRANÇOIS Eric ayant donné procuration à M. PERIAT Fabrice

M. CHATILLON Ludovic ayant donné procuration à M. MORGEN Jean-Paul

Mme SCHERRER Samantha ayant donné procuration à M. BOUT Jean-Pierre

Ordre du jour :

1. Approbation PV du 4 septembre 2020
2. Budget : décision modificative N° 1
3. Subvention aux associations
4. Subvention aux écoles
5. Ouverture des commerces les dimanches de l'année 2021
6. Soutien aux salariés Général Electric
7. Questions et informations diverses

1. Approbation PV conseil du 4 septembre 2020

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 4 septembre 2020 tel qu'il a été présenté.

2. Budget : décision modificative N° 1

Suite au réajustement concernant les participations communales facturées par le syndicat intercommunal de la Baroche, il est nécessaire de transférer des dépenses budgétées du compte 678 au compte 65541.

Le conseil, à l'unanimité, valide la modification suivante au budget primitif 2020 :

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
65541/65	60 500.00 €	0.00 €	14 000.00 €	74 500.00 €
678/67	14 700.00 €	-14 000.00 €	0.00 €	700.0

3 – Subvention aux associations

BP 2020 : Budgétisé au compte 6574 / 2 700 €,

1 140 € versés courant 2020 aux écoles du RPI pour les activités pédagogiques,

Reste 1 560 € sur le compte.

Le conseil, à l'unanimité décide d'allouer les subventions suivantes :

ADLCR : 750 € Association Denneysienne de Loisirs Créatifs et Récréatifs

Amis de l'orgue : 100 €

AFSEP Association française des sclérosés en plaques : 50 €

Pour un total de 900 €.

4. Subvention aux écoles du RPI

Pour le Noël des enfants, le conseil décide d'allouer comme les années précédentes 9€ par enfant de DENNEY scolarisé dans une des classes du RPI DENNEY-PHAFFANS.

Elémentaire Denney : 33 élèves

Elémentaire Phaffans : 9 élèves

Soit 378 €.

5. Ouverture des commerces les dimanches de l'année 2021

La Chambre de commerce et de l'industrie du Territoire de Belfort propose cinq dimanches pour l'ouverture des professions de l'automobile à savoir : les 17 janvier, 14 mars, 13 juin, 19 septembre et 17 octobre 2021.

Le conseil, à l'unanimité, décide de retenir 5 dates pour l'ouverture des commerces les dimanches :

17 janvier – 14 mars – 13 juin – 19 septembre – 17 octobre 2021 pour tous les commerces implantés sur la commune de DENNEY.

6. Soutien aux salariés Général Electric

M. le maire propose au conseil de bien vouloir valider la motion de soutien qu'il adressera au Président de la République.

Après une modification proposée par M. Thierry VAUTHEROT, à savoir : en lieu et place de « et la perte de 89 emplois » M. Thierry VAUTHEROT propose d'inscrire « ce qui induit à la perte de 89 emplois ».

Après avoir enregistré la modification, le conseil valide la motion présentée par le Maire.

7. Questions et informations diverses

- DIA section AD n°182 rue des Batteries, la commune ne fera pas valoir son droit de préemption sur cette opération.

- Piste cyclable : une première réunion a eu lieu avec les représentants du département. Le département s'oriente simplement sur des tracés principaux et ne donne pas suite au maillage proposé par la commune.

Autre réunion : réunion avec les services du Grand Belfort, étude en cours pour le tracé, retour attendu pour fin d'année.

- Courriers adressés au Préfet :

1) Problèmes soulevés dégâts réalisés par les sangliers,
Arrêté du Préfet : autorisation pour les chasseurs de DENNEY et PEROUSE pour organiser des battues jour et nuit jusqu'au 30/10/2021.

Le maire juge cet arrêté insuffisant.

2) Problèmes soulevés dégâts causés par les pigeons,
Pas de réponse satisfaisante à ce jour.

3) Problèmes divagation de chats,
Solution apportée stérilisation et les remettre en liberté.
En attente de devis, contact avec des vétérinaires pour demande de devis (dossier suivi par Mme Christelle GASPARI).

- RADAR : Pose d'un radar par les services de la Préfecture sur la RN83 soit en face de la boulangerie, soit au carrefour RN83/Bromont.

A l'essai pendant un an sans verbalisation, rien de défini pour rétribution aux amendes de police, convention en étude pour prise en charge alimentation électrique.

- Proposition d'une étude pour un radar pédagogique sur la RN83 est à prévoir au prochain

budget, soit l'année prochaine.

- Logiciel intra-muros proposé à 20€/mois, refus du conseil.

- Questionnaire à l'étude pour interroger les Denneysiens sur leurs besoins, leurs attentes sur la commune, en remplacement des réunions de quartier impossibles en raison de la crise sanitaire.

**- Grand Belfort réunion le jeudi 15 octobre 2020 - points à l'ordre du jour :
Amélioration paysage – proposition subvention (aides aux communes) de 120000 € sur les investissements.**

- Grand Belfort : subvention patrimoine communautaire, (ex : réfection du lavoir).

- Département : travaux rue de la Baroche, subvention sollicitée sur un montant de 17 000 € soit 50 % du coût des travaux réalisés.

- Amendes de Police : subvention attendue à hauteur de 40 % pour l'achat de panneaux de signalisation routière.

**- Subvention pour la réalisation d'un fossé et d'une piste pour les VTT rue de la Lot : le département prend en charge les travaux d'évacuation des eaux pluviales.
Il restera à charge de la commune les travaux de mise en place du remblais appartement à la commune et stocké sur un dépôt.**

- Colis de Noël aux aînés : 95 personnes de plus de 70 ans (dont 7 personnes en souhaitent pas recevoir de colis).

Soit 88 colis à 21 € avec sacoche isotherme.

Accord des élus.

- Demande de cession à titre gratuit de la voirie du lotissement de la Baroche (magasin Erhard), coût des actes notariés 1 450 € à charge pour la commune.

Refusé par le conseil.

- Achat groupé de défibrillateurs avec le SDIS :

Un vers la mairie, un à proximité de l'école et du centre de loisirs.

Tarif en attente, visite commercial prévoir environ 1500 € l'unité.

- Prochain conseil d'école à DENNEY le 05/11/2020 à 18h00

Représentants : Mrs Jean-Paul MORGEN, Thierry VAUTHEROT ou Christophe EHRET.

- Renouvellement commission électorale pour 3 ans :

1 élu du conseil municipal pris dans l'ordre du tableau : Mme Christelle GASPARI

2 personnes extérieures : 1 pour représenter le tribunal – 1 pour représenter la préfecture, sur propositions éventuelles du Maire, nomination par les services de la préfecture.

La séance est levée à 21H50.